

# PROCES-VERBAL

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### LUNDI 02 MARS 2020 À 19H00

#### L'an deux mille vingt, le 02 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Chavagnes-en-Paillers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 19h00 sous la présidence de M. Éric SALAÛN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 février 2020

Présents : Mmes et MM. ALLAIN Guillaume, ARRIGNON Laëtitia, BILLAUD Xavier, BORDRON Jean-François, BOSSEAU Florent, CAREIL Marie-Thérèse, COUTON Pauline, CHUPIN Francis, DAVIET Nathalie, DURET Frédéric, GRAVELEAU Franck, HERBRETEAU Myriam, HERISSET David, LARDIÈRE Monique, MICHAUD Annie, MOREAU Jean-Bernard, PRÉAU Béatrice, RAVON Nicolas, SALAÛN Éric, SIONNEAU Nadine, VALIN Stéphanie

Excusé et pouvoir : M. SIMON Ludovic à Mme COUTON Pauline

M. Florent BOSSEAU est désigné secrétaire de séance.

M. Luc FERCHAUD, Directeur Général des Services et Mmes Émeline GUICHETEAU et Hélène PEROCHEAU, service administratif, sont présents.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Comptes administratifs et comptes de gestion 2019
2. Affectation et constatation des résultats
3. Budgets primitifs 2020
4. Taux des taxes locales pour 2020
5. Modification des autorisations de programme (centre-bourg et église)
6. Dotation fournitures et dotation scolaire, coût d'un élève et participation écoles extérieures
7. Subvention contrat d'association école Nazareth
8. Subventions aux associations
9. Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vendée pour la mission de conseil en organisation concernant les services techniques
10. Convention annuelle avec le SyDEV concernant les travaux à mener à l'issue des visites périodiques de contrôle de l'éclairage public
11. Aménagement du centre-bourg : avenant n°1 – lot 2 Aménagement paysager
12. Information sur l'attribution de l'accord cadre de maîtrise d'œuvre pour les aménagements divers de voirie
13. Droit de préemption urbain
14. Questions divers

Le procès-verbal de la séance du 03 février 2020 est validé à l'unanimité

#### 1. CRÉATION COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2019

*Sous la présidence de Mme Pauline COUTON, 1<sup>ère</sup> adjointe*

Après présentation par Monsieur le Maire qui s'est ensuite retiré pour le vote, le Conseil municipal valide à l'unanimité les comptes administratifs suivants :

##### Budget Général

Budget COMMUNAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE		
	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 319 891,27 €	328 727,63 €		328 727,63 €	1 319 891,27 €	
Opération de l'exercice	1 822 757,66 €	2 789 043,12 €	2 048 820,77 €	1 546 791,92 €	3 871 578,43 €	4 335 835,04 €	
<b>Totaux</b>	<b>1 822 757,66 €</b>	<b>4 108 934,39 €</b>	<b>2 377 548,40 €</b>	<b>1 546 791,92 €</b>	<b>4 200 306,06 €</b>	<b>5 655 726,31 €</b>	
Résultats de clôture		2 286 176,73 €	830 756,48 €			1 455 420,25 €	
Restes à réaliser			628 478,48 €	387 226,10 €	628 478,48 €	387 226,10 €	
<b>Totaux cumulés</b>	<b>1 822 757,66 €</b>	<b>4 108 934,39 €</b>	<b>3 006 026,88 €</b>	<b>1 934 018,02 €</b>	<b>4 828 784,54 €</b>	<b>6 042 952,41 €</b>	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 286 176,73 €</b>	<b>1 072 008,86 €</b>			<b>1 214 167,87 €</b>	

## Budget locations diverses

Budget LOCATIONS DIVERSES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE		
	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		3 785,17 €	14 034,22 €		14 034,22 €	3 785,17 €	
Opération de l'exercice	27 511,37 €	47 351,83 €	21 959,35 €	17 992,46 €	49 470,72 €	65 344,29 €	
<b>Totaux</b>	<b>27 511,37 €</b>	<b>51 137,00 €</b>	<b>35 993,57 €</b>	<b>17 992,46 €</b>	<b>63 504,94 €</b>	<b>69 129,46 €</b>	
<b>Résultats de clôture</b>		23 625,63 €	18 001,11 €			5 624,52 €	
Restes à réaliser			1 226,00 €		1 226,00 €	- €	
<b>Totaux cumulés</b>	<b>27 511,37 €</b>	<b>51 137,00 €</b>	<b>37 219,57 €</b>	<b>17 992,46 €</b>	<b>64 730,94 €</b>	<b>69 129,46 €</b>	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>23 625,63 €</b>	<b>19 227,11 €</b>			<b>4 398,52 €</b>	

## Budget lotissement les Mûriers

Budget Lot. LES MÛRIERS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE		
	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		181 643,80 €	72 364,80 €		72 364,80 €	181 643,80 €	
Opération de l'exercice	522 879,96 €	411 855,12 €	256 908,32 €	342 513,80 €	779 788,28 €	754 368,92 €	
<b>Totaux</b>	<b>522 879,96 €</b>	<b>593 498,92 €</b>	<b>329 273,12 €</b>	<b>342 513,80 €</b>	<b>852 153,08 €</b>	<b>936 012,72 €</b>	
<b>Résultats de clôture</b>		<b>70 618,96 €</b>		<b>13 240,68 €</b>		<b>83 859,64 €</b>	
Restes à réaliser							
<b>Totaux cumulés</b>	<b>522 879,96 €</b>	<b>593 498,92 €</b>	<b>329 273,12 €</b>	<b>342 513,80 €</b>	<b>852 153,08 €</b>	<b>936 012,72 €</b>	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>70 618,96 €</b>		<b>13 240,68 €</b>		<b>83 859,64 €</b>	

## Budget lotissement les Figuiers

Budget Lot. LES FIGUIERS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Résultats reportés					- €	- €
Opération de l'exercice	18 536,23 €	18 536,23 €	18 536,23 €	- €	37 072,46 €	18 536,23 €
<b>Totaux</b>	<b>18 536,23 €</b>	<b>18 536,23 €</b>	<b>18 536,23 €</b>	<b>- €</b>	<b>37 072,46 €</b>	<b>18 536,23 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>- €</b>	<b>18 536,23 €</b>			<b>- €</b>
Restes à réaliser						
<b>Totaux cumulés</b>	<b>18 536,23 €</b>	<b>18 536,23 €</b>	<b>18 536,23 €</b>	<b>- €</b>	<b>37 072,46 €</b>	<b>18 536,23 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>- €</b>	<b>18 536,23 €</b>		<b>18 536,23 €</b>	

Les comptes de gestion 2019 du comptable public sont présentés au Conseil municipal et valident les résultats des comptes administratifs. Ils sont approuvés à l'unanimité.

## 2. AFFECTATION ET CONSTATATION DES RÉSULTATS

Au vu des comptes administratifs et des besoins de financement pour les budgets primitifs 2020, le Conseil municipal décide de l'affectation des résultats suivants :

- Au budget général :

Résultat cumulé section de fonctionnement au CA 2019	<b>+ 2 286 176,73 €</b>
--	-------------------------

affecté comme suit

Besoin de financement section d'investissement (Déficit reporté CA 2019 + restes à réaliser) inscrit au compte 1068	<b>1 072 008,86 €</b>
Excédent reporté à la section de fonctionnement au compte 002	<b>1 214 167,87 €</b>

- Au budget annexe « locations diverses » :

Résultat cumulé section de fonctionnement au CA 2019	<b>+ 23 625,63 €</b>
--	----------------------

affecté comme suit

Besoin de financement section d'investissement (Déficit reporté CA 2019 + restes à réaliser) inscrit au compte 1068	<b>19 227,11 €</b>
Excédent reporté à la section de fonctionnement au compte 002	<b>4 398,52 €</b>

Le Conseil municipal constate aussi les résultats de clôture des comptes administratifs 2019 des deux autres budgets annexes de lotissement tels que présentés au point n°1.

### 3. BUDGETS PRIMITIFS 2020

Le Conseil municipal valide à l'unanimité les budgets primitifs tels que présentés ci-dessous :

#### Budget Général

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020	Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020
011	Charges à caractère général	548 830,00	013	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de personnel	581 593,00	70	Produits des services	270 500,00
014	Atténuations de produits	1 500,00	73	Impôts et taxes	1 340 575,86
65	Autres charges gestion courante	341 311,65	74	Dotations et participations	950 535,00
			75	Autres produits gestion courante	32 907,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 473 234,65</b>	<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 594 517,86</b>
66	Charges financières	62 888,13	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	77	Produits exceptionnels	7 000,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00			
<b>Total des dépenses réelles de</b>		<b>1 551 622,78</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 601 517,86</b>
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	2 166 979,52	042	Opérations d'ordre entre section (5)	35 395,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	132 478,43	043	Op. ordre intérieur de section (5)	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de</b>		<b>2 299 457,95</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>35 395,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 851 080,73</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 636 912,86</b>
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		1 214 167,87
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>3 851 080,73</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>3 851 080,73</b>

  

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020	Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020
204	Subventions d'équipement versées	104 500,00	13	Subventions d'investissement reçues	556 350,95
	Total opérations d'équipement	3 091 666,28	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 196 166,28</b>	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>556 350,95</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	10	Dotations Fonds div. Rés. (hors 1068)	310 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	218 500,00	1068	Dotations Fonds div. Réserves	1 072 008,86
			027	Autres immobilisations financière	50 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>225 500,00</b>	<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 432 008,86</b>
45..	Total des opé. pour le compte de tiers	13 500,00	45..	Total des opé. pour le compte de tiers	13 500,00
<b>Total des dépenses réelles d'inv.</b>		<b>3 435 166,28</b>	<b>Total des recettes réelles d'inv.</b>		<b>2 001 859,81</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	35 395,00	021	Virement de la section de fonct.	2 166 979,52
041	Opérations patrimoniales	0,00	040	Opérations d'ordre entre sections	132 478,43
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>35 395,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>2 299 457,95</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 470 561,28</b>	<b>TOTAL</b>		<b>4 301 317,76</b>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		830 756,48	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>4 301 317,76</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>4 301 317,76</b>

#### Budget locations diverses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020	Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020
011	Charges à caractère général	14 904,00	74	Dotations, subventions et participations	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00	75	Autres produits gestion courante	22 711,12
65	Autres charges de gestion courante	50,00			
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>24 954,00</b>	<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>42 711,12</b>
66	Charges financières	1 815,64			
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>26 769,64</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>42 711,12</b>
023	Virement à la section d'investissement	16 688,30	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 651,70			
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>20 340,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>47 109,64</b>	<b>TOTAL</b>		<b>42 711,12</b>
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		4 398,52
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>47 109,64</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>47 109,64</b>

  

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020	Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020
21	Immobilisations corporelles	7 576,00			
23	Immobilisations en cours	650,00			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>8 226,00</b>	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	13 340,00	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	19 227,11
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>13 340,00</b>	<b>Total des recettes financières</b>		<b>19 227,11</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>21 566,00</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>19 227,11</b>
040	Opérations d'ordres entre sections	0,00	021	Virement de la section de fonct.	16 688,30
			040	Opérations d'ordres entre sections	3 651,70
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>20 340,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21 566,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>39 567,11</b>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		18 001,11	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>39 567,11</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>39 567,11</b>

 Budget lotissement les Mûriers

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020	Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020
011	Charges à caractère général	84 650,00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	134 652,54
65	Autres charges de gestion courante	11 713,18	74	Dotations, subventions et participations	13 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>96 363,18</b>	<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>147 652,54</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>96 363,18</b>	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>147 652,54</b>
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	271 908,32	042	Opérations d'ordre entre sections	150 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>271 908,32</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>150 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>368 271,50</b>	<b>TOTAL</b>		<b>297 652,54</b>
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ		0,00	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ		70 618,96
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		368 271,50	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		368 271,50

  

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020	Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilés	135 149,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>135 149,00</b>	<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>135 149,00</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	150 000,00	040	Opérations d'ordre entre sections	271 908,32
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>150 000,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>271 908,32</b>
<b>TOTAL</b>		<b>285 149,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>271 908,32</b>
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ		0,00	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		13 240,68
TOTAL DES DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES		285 149,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		285 149,00

 Budget lotissement les Figuiers

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020	Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020
011	Charges à caractère général	952 600,00			
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>952 600,00</b>	<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>952 600,00</b>	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 536,23	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	971 136,23
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	9 000,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	9 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>27 536,23</b>	<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>980 136,23</b>
<b>TOTAL</b>		<b>980 136,23</b>	<b>TOTAL</b>		<b>980 136,23</b>
D 002 SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ OU ANTICIPÉ		0,00	R 002 SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ OU ANTICIPÉ		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		980 136,23	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		980 136,23

  

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020	Chapitre	Libellé	VOTE BP 2020
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	16	Emprunts et dettes assimilés	971 136,23
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>971 136,23</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>971 136,23</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	971 136,23	040	Opérations d'ordre entre sections	18 536,23
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>971 136,23</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>18 536,23</b>
<b>TOTAL</b>		<b>971 136,23</b>	<b>TOTAL</b>		<b>989 672,46</b>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ		18 536,23	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		989 672,46	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		989 672,46

#### 4. TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2020

Suite au débat d'orientations budgétaires et sur proposition de la commission finances, le Conseil municipal doit se prononcer sur la fixation des taux d'imposition pour 2020.

La commission « économie et finances », après étude des incidences budgétaires et de l'impact fiscal de différentes solutions, au regard de l'augmentation des bases de 0,9 % décidée par l'État, propose au Conseil municipal de maintenir les taux actuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition actuels et d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2020 :

- pour la taxe d'habitation : 16,96 %
- pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : 15,35 %
- pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,19 %

#### 5. AUTORISATIONS DE PROGRAMME

##### ➤ Centre-bourg

Par délibération n° 2018\_035 en date du 12 mars 2018 le Conseil municipal a voté la création d'une autorisation de programme pour l'opération « travaux de requalification du centre bourg » (AP 2018-01).

Pour rappel, l'autorisation de programme constitue la limite supérieure du financement d'un équipement ou d'un investissement donné. Le vote d'autorisation de programme est une décision budgétaire qui est de la compétence du Conseil municipal, adoptée à l'occasion du vote du budget ou d'une décision modificative. Cette autorisation est accompagnée d'une répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement. En effet, les crédits de paiement votés chaque année constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre de l'autorisation de programme. L'équilibre annuel budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement inscrits au budget.

Les crédits de paiement seront répartis de la façon suivante :

2018	2019	2020	2021	2022
64 376,40 €	829 028,33 €	550 000 €	400 000 €	156 595,27 €

##### ➤ Rénovation église

Par délibération n° 2019\_036 en date du 18 mars 2019 le Conseil municipal a voté la création d'une autorisation de programme pour l'opération « travaux de rénovation de l'Église » (AP 2019-01). Une modification de l'AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) s'avère nécessaire au niveau de la répartition des crédits de paiement prévisionnels,

Les crédits de paiement seront répartis de la façon suivante :

2019	2020	2021	2022
89 146,39 €	1 000 000 €	900 000 €	410 853,61 €

Le financement de cette autorisation de programme sera assuré par l'autofinancement.

#### 6. DOTATION FOURNITURES ET DOTATION SCOLAIRE, COÛT D'UN ÉLÈVE ET PARTICIPATION ÉCOLES EXTÉRIEURES

##### DOTATION FOURNITURES ET DOTATION SCOLAIRE

Dans le cadre du budget scolaire, 3 dotations forfaitaires participent chaque année au financement de l'école Jules Verne et sont définies en fonction d'un montant par élève :

- la dotation « fournitures et matériels pédagogiques » qui permet à l'école d'acquérir les fournitures et matériels nécessaires à la mise en œuvre du programme scolaire et aux apprentissages tout au long de l'année et qui est prise en charge directement sur le budget général de la commune.
- la dotation « activités scolaires (hors piscine) » qui permet à l'école de participer à des activités dans ou hors de l'école pour compléter les apprentissages des élèves (intervenant extérieur, sortie scolaire, activité sportive).
- la dotation « piscine » qui permet le financement des cours pour les élèves dont l'apprentissage de la natation doit être privilégié.

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse, il est proposé au Conseil municipal de fixer les montants de ces trois dotations à 66 € par élève pour la dotation « fournitures et matériels pédagogiques », 16 € par élève pour la dotation « activités scolaires (hors piscine) » et 7,79 € par élève pour la dotation « piscine ».

## COÛT D'UN ÉLÈVE ET PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES

Nadine SIONNEAU présente au Conseil municipal le montant de la participation par élève qui a été constaté en 2019 pour l'école publique Jules Verne par la commission Enfance-Jeunesse. Il correspond au montant de 665 € qui avait été déterminé par le Conseil municipal pour l'année 2019.

Pour l'année 2020, la commission Enfance-Jeunesse propose d'augmenter ce montant de participation par élève à 670 € au vu de l'évolution des coûts attendus pour cette année pour l'école Jules Verne et de l'évolution des effectifs constatés à la rentrée de septembre 2019.

Ce montant servira de base aux dépenses qui seront effectuées pour l'école Jules Verne au budget primitif 2020 et pour la participation qui est exigée aux communes extérieures ne disposant pas d'école publique dont les enfants y résidant sont scolarisés à l'école Jules Verne au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité valide le montant de la participation de 670 € par élève pour 2020

## 7. SUBVENTION CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE NAZARETH

Pour l'année 2020, la Commune doit déterminer le montant de la participation à l'école privée Nazareth. Celui-ci est basé sur le coût par élève de l'école publique Jules Verne qui a été arrêté à la somme de 670 € par le Conseil municipal. Pour une base de 250 élèves scolarisés à l'école Nazareth, cela représenterait donc une somme de 167 500 € pour l'année 2020.

Cette subvention sera versée en trois fois (15 avril, 15 septembre et 15 décembre) sur présentation d'un état fourni par la Direction de l'École qui permettra d'ajuster son montant en fonction du nombre d'élèves constatés à chaque trimestre.

## 8. SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition des commissions municipales et après l'avis de la commission « Economie et Finances » ; le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les subventions suivantes pour 2020,

<b>Article 6574 - Associations</b>	
Amicale Jules Verne	589,00 €
Association des Amis de l'Orgue	700,00 €
APEL Ecole Nazareth	750,00 €
Assistantes Maternelles "Les Bambinous"	400,00 €
Billard Club "Les Gavroches"	550,00 €
Comité des Fêtes - Promotion de la commune	1 500,00 €
Fête de la brioche : Comité des Fêtes / St Louis	3 000,00 €
FCCR Chavagnes - La Rabatelière	2 700,00 €
Foyer des Jeunes	800,00 €
Jazz à la Déderie	1 000,00 €
OGEC Ecole Nazareth	385,68 €
Chavagnes Présence du Passé	400,00 €
Palet Club Chavagnais	400,00 €
Pro Musica	500,00 €
Saint Louis Générale - Ecole de sports	1 300,00 €
Saint Louis Handball	1 800,00 €
Saint Louis Tennis de Table	1 500,00 €
Société de Chasse St Hubert	400,00 €
UNC AFN Chavagnes	130,00 €
<b>Article 657362 - CCAS</b>	
CCAS	5 000,00 €
<b>Article 657363 - A caractère administratif</b>	
Budget annexe "Locations Diverses"	20 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>43 804,68 €</b>

De plus, dans le cadre de la convention de partenariat établie avec l'association Les P'tits Loups, une subvention de 25 800 € est versée chaque année par la commune, pour la mise en œuvre du Contrat Enfance-Jeunesse signé avec la CAF. Cette convention prévoit que la commune peut aussi décider d'attribuer une subvention d'équilibre à l'association, si nécessaire, lorsque ses résultats annuels présentent un déficit.

A ce jour, même si le résultat annuel 2019 de l'association n'est pas encore consolidé définitivement, l'association a sollicité la commune pour obtenir une aide financière dès maintenant afin de pouvoir s'assurer de disposer d'une trésorerie suffisante pour permettre son fonctionnement, et notamment pour la rémunération du personnel.

Le montant de l'aide souhaitée est de 10 000 €, prise en charge proportionnellement par les communes de la Rabatelière et de Chavagnes-en-Paillets sur lesquelles l'association intervient. Ainsi, la part de Chavagnes-en-

Paillers s'élèverait à 7 000 €. Cette aide participerait à l'équilibre financier de l'association, conformément à la convention, sans présager d'un éventuel besoin de financement complémentaire lorsque les résultats de l'année 2019 seront consolidés.

Considérant le champ d'intervention de l'association qui assure un service d'accueil périscolaire et de centre de loisirs, qu'il convient de soutenir, dans l'intérêt général de la commune et ses habitants et que des efforts de gestion ont été engagés en 2019 par l'association pour retrouver un équilibre financier dans son fonctionnement, le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 7 000 € à l'association les P'tits Loups.

#### 9. CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VENDÉE POUR LA MISSION DE CONSEIL EN ORGANISATION CONCERNANT LES SERVICES TECHNIQUES

Dans les années à venir, plusieurs départs à la retraite vont avoir lieu au sein des services techniques. Il convient donc de réfléchir à la future organisation du service tout en prenant en compte l'évolution de la commune et de ses missions.

Le Centre de gestion de la Vendée dispose d'un service « conseil en organisation » qui peut intervenir auprès des collectivités afin d'apporter son expertise. Leur prestation se déroule en 2 temps : la réalisation d'un diagnostic, avec notamment la rencontre de l'ensemble des agents des services techniques et 2 journées d'observation de postes, puis, après analyse et rédaction d'un rapport, la proposition de préconisations pour renforcer l'efficacité, la planification des activités et anticiper au mieux les futurs mouvements de personnel.

Le centre de gestion a fait parvenir une convention prévoyant un montant prévisionnel d'intervention de 6 712,50 € pour la réalisation de la prestation globale, pour une durée d'intervention estimée à 89,5 heures. L'intervention débuterait en septembre 2020, pour une durée d'environ 2 mois.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve l'intervention proposée par le service « Conseil en organisation » du Centre de gestion aux conditions ci-dessus exposées.

#### 10. CONVENTION ANNUELLE AVEC LE SYDEV CONCERNANT LES TRAVAUX À MENER À L'ISSUE DES VISITES PÉRIODIQUES DE CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

A l'issue des visites périodiques réalisées par Vendée Fluides Energie pour le compte du SyDEV, la commune reçoit un rapport dans lequel figure différents travaux à réaliser notamment pour du renouvellement ponctuel de matériel. La convention proposée à la signature permet au SyDEV d'engager la réalisation de travaux de remise en état ou de remplacement de matériel dans la limite d'un montant de participation communale annuelle de 2 000 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve la convention proposée et autorise M. le Maire à la signer.

#### 11. AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG : AVENANT N°1 – LOT 2 AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Dans le cadre des travaux du centre-bourg, plusieurs ajustements ont été faits concernant les aménagements paysagers (modification de garde-corps, ajout de grilles d'arbres et de corsets de protection, ajout d'une lisse bois, ajout d'un garde-corps et d'un dessus de mur alu le long de l'ADMR, ajout d'une haie mixte entre la cour du presbytère et le Jardin du Souvenir).

Par ailleurs, certains massifs n'ont pas été réalisés et plusieurs éléments de mobiliers urbains n'ont pas été posés, permettant de limiter l'impact financier de ces changements.

Un avenant est donc proposé au lot n° 2 du marché pour régulariser ces modifications, pour un montant de plus-value de 7 955,09 € HT, représentant une augmentation de 5,49 % par rapport au montant initial du lot 2 qui était de 144 871,55 € HT.

Le nouveau montant du lot 2, après validation de cet avenant, serait de 152 826,64 € HT.

Suite à cette présentation et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité valide l'avenant proposé et autorise M. le Maire à le signer.

#### 12. INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION DE L'ACCORD CADRE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES AMÉNAGEMENTS DIVERS DE VOIRIE

Dans le cadre de la délégation reçue du Conseil municipal, M. le Maire rend compte de ses décisions concernant l'attribution des marchés publics inférieurs à 90 000 € HT.



Le 22 novembre 2019, une consultation a été lancée en procédure adaptée concernant un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire pour la réalisation d'études préalables et d'avant-projets pour des aménagements de voiries et espaces publics sur la commune.

Le principe de l'accord-cadre à bons de commande est de pouvoir commander, selon le besoin, des prestations de maîtrise d'œuvre, telles que définies dans un bordereau de prix unitaires, avec un minimum annuel de 5 000 € HT de commande et un maximum de 30 000 € HT. L'accord-cadre est valable un an à compter de sa signature et peut être renouvelé 2 fois maximum (soit un montant maximum de commande de 90 000 € HT sur une durée de 3 ans).

3 candidats ont transmis une offre dans le cadre de cette consultation. Après analyse et une phase de négociation, M. le Maire, par délégation, a décidé d'attribuer l'accord-cadre à l'Agence SCALE, basée à Sèvremont (85), pour un montant estimatif global de 68 732,95 €.

### 13. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption pour des biens situés :

- 68 rue du Grand Fief
- 310 la Déderie

### 14. DIVERS

A la fin de la réunion de Conseil, la dernière de ce mandat, M. le Maire a remercié, avec émotion, les conseillers municipaux et les Adjointes pour les années passées ensemble et les projets réalisés. Il a eu une pensée plus particulière pour ceux avec qui il a collaboré pendant 2 ou 3 mandats et qui ont décidé de partir vers d'autres projets.

Fait à Chavagnes-en-Paillers, le 11 mars 2020

La secrétaire de séance,  
Florent BOSSEAU

Le Maire,  
Éric SALAÛN